CIBLE TARBES PYRÉNÉES

27, rue du Docteur Guinier – 65600 SÉMÉAC

Association loi 1901 - Siret : 478 633 670 000 11 - Agrément Jeunesse et Sport : 65-S-41

Affiliation F.F.Tir N° 1965034 site web : http://ctp.65.fr

Tarbes le 20 novembre 2026

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CTP
DU 19 novembre 2026

L'assemblée générale ordinaire du Club de Tir Cible Tarbes Pyrénées s'est déroulée le Jeudi 19 novembre 2026 au stand de tir de la Plaine des Jeux Valmy à Tarbes.

Ordre du jour :

- rapport moral du président
- rapport financier présenté par le trésorier
- Questions diverses

Nombre de participants nécessaires : 52 (10% des effectifs selon les statuts du club).

- Nombre de licenciés présents : 63
- nombre de procurations : 8
- Total 71

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale débute à 18h30

Personne n'ayant demandé le vote à bulletin secret, l'approbation des différents bilans se fera à main levée.

Président : TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC
06.64.82.44.40 e-mail : jtarissan@wanadoo.fr

Bonjour à toutes et à tous

Rapport moral 2025/2026

L'année écoulée à vue la disparition de trois de nos licenciés : Claude ZAMIS ancien secrétaire du club, Frédérique DAMBRINE notre championne du 10 mètres et BAYLE Jean-Claude.

Je vous demande de faire une minute de silence en leur honneur

Le club de tir Cible Tarbes Pyrénées comptait au 09 novembre 2026 un effectif de 522 licenciés dont 49 féminines, 12 âgés de moins de 20 ans et deux personnes en situation de handicap répartis en grand majorité dans l'agglomération tarbaise. (en fin de saison 2025/2026 les effectifs étaient de 585 licenciés dont 63 féminines et 18 jeunes âges de moins de 20 ans).

En vue de compléter l'équipement de l'école de tir, il est envisagé l'achat de matériel en complément d'une carabine, cet achat se fera en fonction des aides accordées (région, ville de Tarbes et ligue Midi Pyrénées).

Il a été acheté un pistolet air junior au mois d'octobre (financé à 50% par le comité départemental)

STAND 25m Plaine des jeux Valmy

Le stand 25 m est actuellement fermé pour des raisons de sécurité sur décision de la mairie de Tarbes . Il sera réouvert lorsque les travaux de mise en sécurité seront achevés (pas de date à ce jour).

Il est rappelé que la première alvéole de tir postes 1 à 5 est utilisée exclusivement par les polices Nationales et Municipales et les licenciés doivent impérativement utiliser les autres emplacements.

Il est rappelé que l'accès au stand se fait impérativement dans les créneaux horaires imposés par la mairie, il est donc interdit de rentrer au pas de tir avant 16 heures, j'ai reçu plusieurs rappel de la mairie et ce malgré d'avoir averti plusieurs fois les licenciés, les récidivistes pourraient se voir le badge désactivé par la mairie.

Il est également rappelé que l'emploi des ogives blindées est interdit pour éviter la détérioration des installations.

Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC
☎ 06.64.82.44.40 e-mail : jtarissan@wanadoo.fr

Idem aussi pour le tabac, il est interdit de fumer sur les zones sportives attenantes au stand de tir.

STAND 200 Mètres d'ARTAGNAN

L'homologation définitive du stand 200 m d'ARTAGNAN a permis d'organiser les championnats départementaux 50 Rimfire et les championnats départementaux et régionaux Tir Armes Réglementaires.

Il a été organisé cette année plusieurs concours amicaux Hunter, Hunter loisirs et Tir à Longue Distance (T.L.D.) à 200 mètres au calibre 22 LR. Ces concours ont remportés un grand succès d'estime avec la participation de tireurs extérieurs au département.

Il à été acheté un autre tracteur débroussailleur pour l'entretien du stand ainsi qu'un troisième container maritime pour permettre le stockage des cibles,

L'installation de 15 panneaux solaires permet d'alimenter en électricité le stand, le mobil home et l'algeco équipé en cuisine sans aucun problème.

Le chemin d'accès et une aire de stationnement ont été réalisés l'an passé ainsi qu'un portail pour un accès direct à nos installations sans avoir à emprunter le portail des A.D.B., Ce portail à été déplacé et a été motorisé. L'ouverture se fait par appel GSM à condition que votre numéro soit rentré sur la base (à communiquer sur le même site que pour les réservations).

L'accès au stand 200 mètres reste soumis à réservation sur le site reservation.stand.65@gmail.com

Horaires ; vendredi et samedi de 14 à 18 h (été) ou 17 h (hiver),

Dimanche de 09 h à 12h00 été et hiver.

S'il n'y a pas de réservation le stand ne sera pas ouvert.

Il est fait appel aux volontaires pour assurer ces permanences, voir auprès de Patrick NAVARRE.

La demande de permis de construire pour la construction d'un stand 25 mètres à été acceptée par la mairie d'ARTAGNAN ; Les travaux commenceront dès que les devis seront approuvés .

Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC
☎ 06.64.82.44.40 e-mail : jtarissan@wanadoo.fr

SAISON SPORTIVE 2025/2026

Reprise de l'école de tir et des compétitions dans toutes les catégories avec l'engagement d'équipes club, en particulier dans les catégories jeunes (championnats écoles de tir et challenge des Pitchouns) et les participations aux divers championnats 10 mètres, 25/50 mètres, TAR et Rimfire.

Dans ces différentes disciplines, 29 compétiteurs du club ont fait 54 podiums au niveau départemental.

Ii faut féliciter le jeune Bastien DUMESTRE coaché par Charles Gomez pour sa nette progression en carabine 10 mètres qui lui a permit une belle saison au niveau régional et un joli score aux championnats de France Indoor.

Félicitations aussi à David GUERINEAU (10 mètres et TAR) pour sa participation à ces Championnats de France.

Remboursement des frais de participation aux divers championnats

En raison des sommes importantes engagées et restant à engager sur les stand 200 mètres et 25 mètres d'ARTAGNAN, il a été décidé l'an passé en réunion de bureau que seuls les engagements des championnats régionaux et des divers championnats de France seraient remboursés, à l'exclusion de tout autre frais, cette décision est maintenu pour la saison 2026/2027.

Et pour terminer encore un grand merci aux moniteurs qui assurent les entraînements des mardis et jeudis au 10 et 25 mètres ainsi que les permanences au 200 mètres.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La parole est au trésorier.

Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC
☎ 06.64.82.44.40 e-mail : jtarissan@wanadoo.fr

Rapport financier présenté par le trésorier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES

Inscription aux compétitions saison 2026/2027

Comme la saison précédente, les inscriptions aux compétitions pour l'année 2026/2027 se feront sur le logiciel ISIS uniquement par l'intermédiaire du référent du club (Henri LAFFONT référent club et comité départemental ou Jean Philippe DUPOUY, référent régional) et ce dès l'échelon départemental .

La procédure sera la même pour les championnats régionaux et les championnats de France.

Les compétiteurs devront transmettre à ce référent leur choix pour l'inscription aux compétitions.

Les licenciés font part de leur inquiétude concernant le piratage informatique de la Fédération Française de tir et aux conséquences éventuelles pouvant découler de cette fuite de données.

Il est rappelé que les forces de police et de gendarmerie ne peuvent en aucun cas (sauf commission rogatoire) demander l'ouverture du coffre contenant leurs armes.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée à 19h30

le secrétaire | **le Président**

Henri LAFFONT | Jean Pierre TARISSAN





Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC
☎ 06.64.82.44.40 e-mail : jtarissan@wanadoo.fr